

PV de l'assemblée générale annuelle FVLJ du mardi 13 mars 2018, à 20h au club-house de la GCNA, Auvernier

Le président Claude Cassard ouvre la séance à 20h. Il remercie les membres présents de s'être déplacés à Auvernier et remercie la GCNA pour son accueil.

Il rappelle ensuite que les votations se font à la majorité simple.

La convocation et l'ordre du jour ayant été envoyés dans les délais statutairement prévus, l'AG peut donc siéger valablement.

Appel des clubs par feuille de présence

Clubs présents 10, clubs excusés 3, clubs absents et non excusés 6.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président Claude Cassard propose à l'assemblée d'ajouter un point 3 b) «Message de Martin Vogler, président de Swiss Sailing». L'assemblée adopte l'ordre du jour tel qu'ainsi proposé.

2. Approbation du PV de l'AG du 14 mars 2017 à La Neuveville (BT)

Aucune correction demandée, l'assemblée accepte le PV tel que présenté avec remerciements à son auteur.

3. a. Démission du Club Nautique du Landeron (CNL)

L'arriéré comptable 2017 ayant été réglé hier, rien ne s'oppose désormais à accepter la démission du CNL ainsi que son président en a fait la demande l'automne dernier. L'assemblée prend acte de cette démission.

b. Message de Martin Vogler, président de Swiss Sailing

Martin Vogler dresse un petit bilan des activités effectuées au sein de Swiss Sailing depuis son entrée en fonction, soit le 24 juin 2017. Il s'est d'abord agi de régler divers aspects administratifs pour assurer les bases d'un nouveau règlement d'organisation (par ex., cheminement des règlements bancaires). Lors de la prochaine conférence des présidents (le 24 mars à Ittigen), il sera question de mesures à prendre afin d'augmenter l'information ainsi que la transparence. Dans ce contexte, il sera proposé de créer un conseil des régions réunissant les présidents des régions ainsi que des membres affiliés, tel le CCS. Pour conclure, Martin Vogler souhaite des vents favorables à une belle et bonne saison 2018 aux présidents présents.

4. Rapports :

a. **Président** (*Claude Cassard*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

b. **Commission Technique** (*Pierre Gudel*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

c. **Commission Juniors** (*Kari Geissbuehler*)

Retenu par ses obligations professionnelles, Kari Geissbuehler n'a pas pu nous rejoindre à temps à Auvernier. Toutefois, et ceci pour information, son rapport vous sera transmis.

Ce rapport figure en pièce jointe.

d. **Formation** (*Samir Saydjari*)

Ce rapport figure en pièce jointe.

5. Rapport de la trésorière (*Nadine Stalder*)

- **Administration FVLJ : bénéfice de CHF 1'484.-**

Les cotisations des clubs restent identiques et apportent CHF 3000.- à la FVLJ.

Les frais d'exploitation sont plus ou moins fixes d'année en année (assurance RC, frais administratifs, amortissements).

- **Commission Technique :**

Les frais de la remise des prix du championnat organisé dans sa nouvelle version par le CVN, se sont élevés à CHF 1'100.- (800.- de soutien + les repas des sponsors).

Pour les clubs, la FVLJ a organisé une journée de formation pour le nouveau programme informatique Manage2Sail dont le coût s'est élevé à CHF 1'856.-

Le résultat de la commission Technique est une perte de CHF 63.-

- **Commission Juniors :**

Les cotisations des clubs s'élèvent à CHF 16'025.- (20 clubs à 300.--) + (membres X 5.--)

Les subventions de Swiss Sailing représente CHF 5'318.-

La participation aux week-ends d'entraînements a rapporté CHF 2'260.-

Soit des recettes à hauteur de CHF 23'603.-

La charge des activités Juniors s'élève à CHF 16'726.- (plus frais de remorques CHF 969.-)

Les frais du Cadre Régional Opti-Laser sont de CHF 20'574.-

soit une charge totale de CHF 38'269.-

La commission Juniors boucle l'exercice avec une perte de CHF 14'665.-

Cette grosse perte s'explique par le fait que l'entraîneur ne bénéficiait pas encore en 2017 des qualifications A requises pour l'obtention des subsides attribués par Swiss Sailing; pour 2018, son statut est mis à jour et, ainsi, les subsides seront à nouveau perçus.

- **Revue FVLJ :**

Les recettes s'élèvent à CHF 22'875.- alors que les frais sont de CHF 20'583.- plus notre site internet CHF 1'080.-

La Revue FVLJ dégage un bénéfice de CHF 2'292.-

La formation dont les cours sont donnés par Samir ont rapporté CHF 241.-

Nous bouclons l'exercice 2017 avec une perte de CHF 10'712.-

Les liquidités s'élèvent à CHF 77'936.-

Au 31 décembre 2017, le capital de nos commissions s'élève à :

Fonds FVLJ (+ don remorque 6'000.-)	14 359.-
Fonds Commission Technique	830.-
Fonds Commission Juniors	46 493.-
Fonds Commission Formation	4 654.-
Fonds Site internet	832.-
Fonds Revue FVLJ	7 483.-

6. Rapport des vérificateurs des comptes (*Joël Broye/CVN et Andreas Sutter/YCB*)

Selon le mandat qui leur a été confié, Joël Broye et Andreas Sutter ont vérifié la comptabilité 2017 de la FVLJ; ils spécifient que tous les documents présentés concordent avec les écritures comptables.

Ils recommandent à l'AG d'accepter les comptes 2017 tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

7. Approbation des comptes et décharge

A l'unanimité des dix membres présents, l'AG accorde décharge au comité pour ce qui relève des comptes 2017 et des organes responsables.

8. Présentation du budget

Nadine Stalder présente et commente le budget 2018, document envoyé avec les comptes 2017.

Suite à sa présentation, l'assemblée aborde le sujet du site internet; l'une des tâches du nouveau comité serait de prévoir un éventuel budget afin de le réactualiser et de le moderniser; il serait possible d'éventuellement défrayer un jeune intéressé par l'informatique et capable de créer un nouveau site; de toute façon, la responsabilité de chacun des clubs reste de mise pour alimenter le site.

9. Cotisations et approbation des budgets

Tel que présenté, le budget ainsi que le montant inchangé des cotisations est adopté à l'unanimité des membres présents.

10. Election :

a. Président

- Jean-François Pradervand (CVC) actuel vice-président de la FVLJ est élu par acclamations.

En préambule aux deux points suivants, Claude Cassard tient à remercier Nadine Stalder et Michel Rusca qui, arrivés au terme de leur mandat respectif, quitte le comité de la FVLJ ce soir et leur offre une attention en guise de remerciements pour le travail accompli.

b. Remplacement de la Trésorière

- l'appel lancé l'an dernier déjà n'a toujours pas obtenu d'écho; dans ce délicat contexte, Nadine Stalder accepte d'effectuer la transition jusqu'au 31 décembre 2018.
- *cf. importance majeure du point e. ci-dessous*

c. Remplacement du secrétaire général

- Claude Cassard présente la candidature de Christiane Baudraz (CVG) selon le texte ci-dessous :
- «Après 38 ans au service de l'Etat de Vaud à enseigner le français, l'histoire et les math, à des adolescents, je me suis forgée un caractère. J'ai adoré mon métier, mais c'est sans remords que j'ai passé du jour au lendemain de statut d'enseignante à celui de retraitée. Qualifiée d'hyper active dans mon entourage proche, il m'est difficile de rester oisive. Correspondante pour la voile dans le quotidien La Région Nord Vaudois depuis 2012, j'occupe un poste au comité du CVG, celui de la communication via le club et les médias. Poste que j'occupe également hors comité pour la Matelote d'Yverdon. Depuis la reprise en main de la revue de la FVLJ par Claude Cassard, je le seconde modestement dans la lourde tâche de l'élaboration de cette revue annuelle. J'ai plaisir à faire connaître la voile dans les médias, même si relater les régates m'empêche parfois de prendre part à ces dernières. La FVLJ a subi de profondes mutations ces dernières années, elle offre aux régatiers des lacs jurassiens une structure actualisée à l'épanouissement de leur sport. Si j'accepte de m'engager quelque temps dans cette aventure, c'est uniquement pour donner de mon temps afin de surfer sur ce vent frais qui balaie, enfin, une structure trop longtemps restée statique. » (Christiane Baudraz, le 12 mars 2018)
- Suite à cette présentation complète, Christiane Baudraz est nommée par acclamations au poste de secrétaire générale.

d. Renouvellement du mandat de la commission Juniors

- En l'absence excusée de Kari Geissbuehler, son mandat est renouvelé.

e. Mise à jour du corps des vérificateurs des comptes

- Joël Broye/CVN termine son mandat, Andreas Sutter/YCB devient premier vérificateur et Moreno Bourquin/CNB second vérificateur.

Au moment de trouver un suppléant, Maurice Veluzat/CVE demande la parole et se porte alors candidat au poste de Trésorier de la FVLJ. Il est de suite élu par acclamations et prendra rapidement contact avec Nadine Stalder pour la passation des divers dossiers.

- Ensuite de quoi, Claude Gillieron/CNTY accepte le mandat de vérificateur suppléant.

11. Présentation de la nouvelle Revue 2018 :

- Distribuée à l'issue de l'AG, elle est toujours mise gratuitement à disposition des clubs.
- Claude Cassard précise que le format adopté s'insère dans les enveloppes du format B5 et qu'un tel affranchissement en courrier B coûte Fr. 1.10 par envoi.
- Si l'édition 2019 est d'ores et déjà assurée, il s'agit pour le prochain comité de porter une réflexion sur les suites à donner à cette revue FVLJ, soit de conserver une édition papier, voire de passer au numérique...
- Pour cette édition 2018, une réservation préalable portant sur 88 pages avait été effectuée à l'automne; au final, les clubs ayant transmis moins d'annonces publicitaires qu'escompté, cette édition rapportera sensiblement moins que l'édition précédente.
- Joël Broye remercie Claude Cassard et Christiane Baudraz pour l'abnégation dont ils ont fait preuve pour mener à terme cette nouvelle édition 2018.

12. . Date et lieu de l'AG 2018 :

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le

mardi 12 mars 2019 à Yverdon (MY), à 20h

13. Divers :

- En ouverture de ce chapitre, le nouveau président de la FVLJ, Jean-François Pradervand, remercie chaleureusement son prédécesseur pour tout le travail accompli au cours de son mandat; les conditions lacustres quelque peu houleuses l'ont retenu de transporter par voie maritime le présent prévu et celui-ci lui sera remis en mains propres très prochainement.
- La photo de couverture de la revue FVLJ 2018 est plus tonique et dynamique que la précédente; bravo et merci aux concepteurs.

- Au terme de l'AG 2017, Joël Broye avait suggéré de mieux utiliser le fonds Juniors; dans cette perspective, il propose à l'assemblée de ce soir que ce fonds compense en 2018 la baisse des prestations annoncées par J+S (plus que 80% des sommes attribuées jusqu'à présent) sur présentation d'un décompte J+S.
- Moreno Bourquin suggère alors que ce fonds pourrait tout aussi bien venir en soutien d'un projet de club.
- Il lui est répondu qu'une solution quelque peu méconnue doit être activée dans ce cas, à savoir de présenter une demande préalable avant tout achat à la LoRo-Sport (www.lorosportne.ch) qui subventionne volontiers les projets présentés à concurrence de 20% pour du matériel neuf.
- Claude Cassard rappelle aux clubs fribourgeois qu'il faut assurer la présence de 2 délégués à l'assemblée annuelle de l'association sportive FR afin de toucher les importants subsides prévus.
- Après discussion, le projet de Joël Broye d'octroyer le 20% des subsides retirés par J+S dès 2018 aux clubs formateurs sur présentation d'un décompte officiel J+S et ce pour un montant annuel maximal de Fr. 4'000.-, ceci n'étant toutefois pas un droit acquis et qu'en fonction de l'état des finances le comité pourra réduire, voire supprimer ce montant sans en référer à l'AG, est soumis au vote de l'assemblée; cette proposition est acceptée à la quasi unanimité avec 1 abstention.
- Il est encore précisé que le comité FVLJ peut aussi subventionner des clubs non inscrits dans la filière J+S pour l'un ou l'autre projet à rediscuter chaque année.
- Du côté du CNBevaix, un accent est actuellement porté sur apprendre aux gens à s'octroyer du plaisir aux activités nautiques; enfants et adultes y prennent goût.
- Suite à une récente fusion du NFT avec le Wishbone-Club et Ichtus (club ouvert aux diverses activités nautiques fondé en 1981 à St-Blaise), l'appellation de ce nouveau club sera «Ichtus»; des discussions sont actuellement en cours avec Swiss Sailing afin de rendre les statuts actuels compatibles avec ceux de la fédération nationale.
- Le problème de la diminution régulière de la participation aux régates du championnat FVLJ sera repris lors des séances de la commission Technique.
- Quant aux M3, le fait de supprimer leur propre ligne de départ au-dessous d'une participation inférieure à 5 catamarans ne serait-il pas une source de démotivation à moyen terme du moment qu'il n'est vraiment pas difficile de poser une bouée de plus ?

Après avoir remercié les membres présents, Claude Cassard les invite à prendre part à la collation offerte par la GCNA et lève la séance à 22h15.